

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 45609 B1** (51) Cl. internationale :
A61K 31/164; A61K 31/352;
A61K 36/47; C07D 311/24;
(43) Date de publication : **31.07.2024** **A61P 17/00; A61P 17/04;**
A61P 17/06; A61K 8/49

-
- (21) N° Dépôt : **45609**
- (22) Date de Dépôt : **06.07.2017**
- (30) Données de Priorité : **07.07.2016 ES 201630928**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/ES2017/070490 06.07.2017
- (71) Demandeur(s) :
Nutra Essential OTC, S.L., La Granja, 1, Piso 3º 28108 Alcobendas, Madrid (ES)
- (72) Inventeur(s) :
PALACIOS PELÁEZ, Ricardo ; ALCOVER DÍAZ, Javier ; RODRÍGUEZ GIL, David ; PINEDA DE LA LOSA, Fernando ; TIANA FERRER, Concepción ; FERNÁNDEZ LORENZANA, Laura ; SÁNCHEZ GARCÍA, José Ángel ; VICARIO DE LA TORRE, Marta
- (74) Mandataire :
MOROCCO INTELLECTUAL PROPERTY SERVICES
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation :17830533.0

-
- (54) Titre : **COMPOSITIONS D'ACIDE CROMOGLICIQUE POUR LE TRAITEMENT DE LA DERMATITE**
- (57) Abrégé : La présente invention concerne une combinaison comprenant de l'acide cromoglicique ou des dérivés de celui-ci et des compositions dermatologiques comprenant ladite combinaison. L'invention concerne également l'utilisation de ladite association ou composition pour traiter la dermatite.

REVENDICATIONS

1. Une combinaison comprenant :
 - a) de l'acide cromoglicique ou un sel ou solvate de celui-ci ;
 - 5 b) une résine *Croton lechleri* ; et
 - c) du Panthénolla proportion en poids entre le poids de l'acide cromoglicique ou de son sel ou solvate et le poids du panthénol est de 2,5:2,000 ou plus.
- 10 2. La combinaison selon la revendication 1, dans laquelle l'acide cromoglicique est le cromoglycate disodique ou un solvate de celui-ci.
- 15 3. La combinaison selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la proportion en poids entre l'acide cromoglicique ou son sel ou solvate et le panthénol est de 4,5:2,000 ou plus.
- 20 4. La combinaison selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant en outre d) du gel d'aloé vera et/ou de l'huile de rose musquée.
- 25 5. Une composition pharmaceutique comprenant :
 - a) une combinaison telle que définie dans l'une quelconque des revendications 1 à 4 ; et
 - b) un véhicule pharmaceutiquement acceptable.
6. La composition pharmaceutique selon la revendication 5, dans laquelle la combinaison comprend entre 2,5% et 10% en poids d'acide cromoglicique par rapport au poids total de la composition pharmaceutique.
7. La composition pharmaceutique selon la revendication 6, dans laquelle la combinaison comprend entre 4,5% et 5,5%

en poids d'acide cromoglicique par rapport au poids total de la composition pharmaceutique.

8. La composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications 5 à 7, comprenant en outre au moins un
5 principe actif choisi parmi les corticostéroïdes, les antihistaminiques, les agents antiallergiques et les agents antibactériens.

9. La composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications 5 à 8, dans laquelle la composition
10 pharmaceutique est une émulsion de type huile dans l'eau.

10. La composition pharmaceutique selon l'une quelconque des revendications 5 à 9, dans laquelle la composition pharmaceutique est une crème, une lotion ou un lait.

11. La combinaison selon l'une quelconque des
15 revendications 1 à 4 ou composition selon l'une quelconque des revendications 5 à 10 pour une utilisation en tant que médicament.

12. La combinaison ou la composition à utiliser selon la revendication 11, pour une utilisation dans le traitement ou
20 la prophylaxie de la dermatite atopique.

13. La combinaison ou la composition à utiliser selon la revendication 11, pour une utilisation dans le traitement ou la prophylaxie des démangeaisons et/ou de l'inflammation associées à la dermatite atopique.

25 14. Utilisation non-thérapeutique de la combinaison selon l'une des revendications 1 à 4 ou de la composition selon l'une des revendications 5 à 10 pour traiter les effets cosmétiques dérivés de la dermatite atopique.